

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU COMITE SYNDICAL EN DATE DU 25 OCTOBRE 2016**

L'an deux mille seize le vingt octobre le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Syndicat, sous la présidence de Monsieur DUFFAU Serge.

Date de la convocation : 13 octobre 2016

Secrétaire de Séance : Madame TALLIS Elene

PRESENTS :

PAHU Claude – LARREGOLA Daniel - LARRIBERE Patrick - MONNERY Sylvie – TALLIS Elene - SAVIN Claudine - DAROUS Pierre - JOURET Christian – PERRET Philippe - DUFFAU Serge - ALEM Jean-Pierre - DUPONT Raymond – CAMES Colette

TARIFICATION DE TRAVAUX DIVERS CHEZ L'ABONNE

I - DEPLACEMENT A L'EXTERIEUR D'UN COMPTEUR SITUE A L'INTERIEUR D'UNE HABITATION OU SITUE A L'EXTERIEUR MAIS RAMENE EN LIMITE DE PROPRIETE SANS DISTINCTION DE DIAMETRE

	TARIFS	
	01.01.2016	01.01.2017
a) Sans démolition de maçonnerie ou de dallage		
1- Pour une niche normale	137.00 €	140.00 €
2- Pour une niche couverture plaque fonte	201.00 €	205.00 €
3- Pour une borne de comptage	367.00 €	374.00 €
b) Avec démolition de maçonnerie ou de dallage mais sans réfection		
1- Pour une niche normale	201.00 €	205.00 €
2- Pour une niche couverture plaque fonte	242.00 €	247.00 €
3- Pour un coffret encastré*	367.00 €	374.00 €
*le coffret encastré sera mis en place par l'abonné		

II- 1) SUPPLEMENT POUR COUVERTURE DE NICHE NORMALE PAR TAMPON FONTE H.C 137.00 € 140.00 €

II-2) POSE ET SCELLEMENT D'UN COFFRET ENCASTRE 500.00 € 510.00 €

III - MISE EN PLACE D'UN DEUXIEME COMPTEUR DANS LES NICHES OU COFFRETS ENCASTRES : PAS DE FORFAIT MAIS FACTUREE SUIVANT DEVIS QUI TIENDRA COMPTE DES FOURNITURES SUPPLEMENTAIRES ET DU TEMPS PASSE



IV - REMPLACEMENT D'UNE NICHE

1) normale

	TARIFS	
a) sans démolition maçonnerie ou dallage	122.00 €	124.00 €
b) avec démolition maçonnerie ou dallage mais sans réfection	159.00 €	162.00 €

2) Avec couverture en plaque fonte

a) sans démolition maçonnerie ou dallage	178.00 €	182.00 €
b) avec démolition maçonnerie ou dallage mais sans réfection	215.00 €	219.00 €

3) Borne de comptage

520.00 € 530.00 €

V - REMISE A NIVEAU D'UNE NICHE

a) sans démolition maçonnerie ou dallage	105.00 €	107.00 €
b) avec démolition maçonnerie ou dallage, mais sans réfection	135.00 €	138.00 €

VI - REPARATION D'UN BRANCHEMENT CASSE OU DETERIORE AU NIVEAU DU COMPTEUR

1) intervention en heures normales

a) sans terrassement	68.00 €	69.00 €
b) avec terrassement	105.00 €	107.00 €

2) intervention en heures d'astreintes

a) sans terrassement	117.00 €	119.00 €
b) avec terrassement	178.00 €	182.00 €

VII - REMPLACEMENT D'UN COMPTEUR GELE

117.00 € 119.00 €

VIII - FRAIS DE CONTROLE DES INSTALLATIONS PRIVE

106.00 € 108.00 €

IX - FRAIS DE FERMETURE ET DE REOUVERTURE DU BRANCHEMENT (article 13 du règlement de service)

76.00 € 78.00 €

X - FRAIS DE DEPLACEMENT

31.00 € 32.00 €

Les montants indiqués sont H.T.

La tarification pour travaux divers chez l'abonné sera appliquée à partir du 1^{er} janvier 2017.

Séméac le 27 octobre 2016

Le Président
Serge DUFFAU

